



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 12 décembre 2022 DELIBERATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Secrétaire de séance : Madame Anne SAOUTER

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 25
Nombre de votant-e-s : 30

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU CARRERE, Mme Anne BARBET, Adjointes,
M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE,
M. Jean-Luc MARLE, M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSEN, M. Daniel LACRAMPE, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Stéphane LARTIGUE donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à M. Sami BOURI
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Flora LAPERNE
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

Etaient absent-e-s :

- Mme Laurence DUPRIEZ
- Mme Patricia PROHASKA
- Mme Nathalie PASTOR (excusée)

14 - CRÉATION D'UNE COMMISSION CONSULTATIVE CHARGÉE DE L'ÉTUDE DES OFFRES D'ACHAT DES PARCELLES AK 217 (LOT « ANCIENNE FONDATION POMMÉ »), AK 580 (LOT C « PROPRIÉTÉ MAISON NICOLAS ») ET AK 585 (LOT « ANCIENNE CONCIERGERIE »)

Vu l'article L. 2143-2 du CGCT,

Vu l'article 8 du règlement intérieur du Conseil municipal,

Il est proposé à votre assemblée de créer une commission consultative chargée d'étudier les offres reçues dans le cadre de l'appel à candidatures pour la cession des parcelles AK 217 (lot « ancienne Fondation Pommé »), AK 580 (lot C « propriété Maison Nicolas ») et AK 585 (lot « ancienne conciergerie »).

Cette commission pourrait être composée de :

5 élus titulaires :

- Brigitte ROSSI
- Anne SAOUTER
- Marie-Lyse BISTUÉ
- Clément SERVAT
- André LABARTHE

5 élus suppléants :

- Anne BARBET
- Chantal LECOMTE
- Marie SAYERSE
- Nathalie PASTOR
- Jean-Paul PORTESSÉNY

2 membres associés titulaires :

- Marc Oxibar
- Monique ASSO

2 membres associés suppléants :

- Jean-Claude LARTIGUE
- Geneviève TARASCOU

Un président sera désigné parmi les membres de la commission.

Monsieur Laurent Paris, Directeur Général des Services et Mme Cathy Garcès, responsable du service juridique et financier, accompagneront les travaux de la commission.

Cette commission sera appelée à se réunir autant de fois que nécessaire afin d'analyser et de comparer les offres reçues, en vue de soumettre une proposition au Conseil municipal. Elle pourra, si ses membres le souhaitent, auditionner les candidats afin qu'ils puissent présenter leur dossier de candidature.

La commission fonctionnera jusqu'au choix par votre Assemblée des acquéreurs des parcelles concernées.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **CRÉE** la commission consultative chargée de l'étude des offres d'achat des parcelles AK 217 (lot « ancienne Fondation Pommé), AK 580 (lot C « propriété Maison Nicolas ») et AK 585 (lot « ancienne conciergerie »),
- **DÉSIGNE** ses membres tels que proposés dans le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, le dit jour 12 décembre 2022.
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 29.12.2022

Le Maire,



Bernard UTHURRY



Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le



ID : 064-216404228-20221212-DEL_12_12_22_14-DE